

Compte-rendu du Conseil Territorial de Santé du 14 novembre 2024

Thématique : Santé des jeunes, par les jeunes ou en co-construction avec les jeunes

I. Message du Président du Conseil Territorial de Santé de Paris

La réunion du Conseil Territorial de Santé de ce jour, va permettre aux personnes connectées de pouvoir échanger sur le sujet, toujours prégnant depuis la pandémie COVID 19, de la santé des jeunes : santé physique, mais également santé mentale et compétences psychosociales.

L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) définissait, en 1993, les compétences psychosociales comme : « la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne (...) et à maintenir un état de bien-être subjectif qui lui permet d'adopter un comportement approprié et positif à l'occasion d'interactions avec les autres, sa culture et son environnement ».

Le fait de travailler ensemble, doit amener les élèves et les étudiants à renforcer leurs capacités d'empathie. Cela doit pouvoir également les conduire à aborder les cas de harcèlement, de discrimination ou tous les autres problèmes, sans jugement et sans aspect moralisateur. Pour les soutenir, le dispositif FIL SANTÉ JEUNES, soutenu par Santé Publique France, offre aux jeunes de 12 à 25 ans une ligne d'écoute (0 800 235 236) disponible 7 jours sur 7, de 9h à 23h. Ce service est anonyme et gratuit.

II. Point d'actualité par le Directeur de la délégation de Paris

• Présentation du zonage pour les sages-femmes à Paris

La publication des arrêtés ministériels fixant la méthodologie du zonage est liée aux négociations conventionnelles entre l'Assurance maladie et les syndicats des professionnels concernés. Aussi, l'ARS n'est pas en mesure de négocier de marge de manœuvre supplémentaire.

A noter qu'il y a une forte augmentation du nombre de sages-femmes à Paris (plus de 200% en 10 ans).

L'article 5 de la loi Valletoux prévoit une actualisation des zonages relatifs à la démographie des professionnels de santé tous les 2 ans et concertation des Conseils Territoriaux en Santé (CTS).

Pour les zonages 2024, l'indicateur APL (Accessibilité Potentielle Localisée) a été choisi par la profession comme étant l'indicateur pertinent pour déterminer le zonage.

D'après la méthodologie utilisée, l'ensemble des arrondissements parisiens seraient classés en zones intermédiaires.

• Organisation de la territorialisation des prochains Conseils Territoriaux de Santé

Afin de mieux appréhender les enjeux spécifiques de santé propres à chaque territoire, le CTS se réunira prochainement de manière territorialisée. Ces rencontres se dérouleront au plus près des réalités du terrain, en associant des intervenants issus du territoire concerné. En revanche, lorsque les thématiques abordées seront plus transversales, les réunions du CTS se tiendront en visioconférence.

• Tensions hivernales, services d'urgences et épidémiologie

Bronchiolite et virus hivernaux : L'ARS intensifie la campagne de prévention des bronchiolites des nouveau-nés et nourrissons. Outre les gestes barrières, l'immunisation reste le meilleur moyen de s'en prévenir, avec

le Beyfortus et le Synagis pour les nourrissons et enfants de bas âge et avec l'Abrysvo pour les femmes enceintes. Le Beyfortus et l'Abrysvo sont disponibles en pharmacie, sur ordonnance. Comme l'année dernière, l'immunisation remporte un fort taux d'adhésion.

La circulation des virus est active mais le nombre de passages aux urgences pour bronchiolite est très en deçà de celui des 2 années précédentes, tout comme chez SOS Médecins.

Vaccination grippe/covid : La campagne de vaccination contre la grippe a débuté mi-octobre. Les cibles prioritaires sont les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes atteintes de maladie chronique, les femmes enceintes, les résidents d'EHPAD et les professionnels de santé. La vaccination grippe et Covid, qui peut se faire en même temps, est fortement recommandée.

Mpox : Bien que la situation soit totalement maîtrisée en France, les Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) et les Services de maladies infectieuses et tropicales (SMIT) continuent de proposer conseils, dépistages et vaccination. Leurs coordonnées sont à retrouver sur le site sante.fr.

Les « temps forts » récents :

- 7 octobre : signature d'une convention multi-partenariale portant sur l'accompagnement de la femme enceinte dans son parcours anténatal et postnatal entre les différents partenaires concernés à Paris, dont l'Agence Régionale de Santé, la CPAM, la Ville de Paris et le Réseau de santé périnatal parisien (RSPP) ;
- 16 octobre : 50 infirmiers libéraux parisiens ont été formés à la rédaction des certificats de décès ;
- 5 novembre : un comité soins de ville consacré au numérique a eu lieu à l'Agence nationale de santé (ANS) ;
- 13 novembre : rencontres parisiennes de l'installation à la mairie du 14^{ème} arrondissement.

III. La santé des jeunes, par les jeunes ou en co-construction avec les jeunes

1. « **Programme pHARe et compétences psychosociales** », par Mme Anne Mathis, chargée de mission pHARe au sein de la Cellule académique de Climat scolaire et de Prévention des violences

Le Programme d'actions pour lutter contre le HARCèlement et l'intimidation à l'École (pHARe) est un programme national ambitieux qui concerne tous les enfants de la primaire à la fin du secondaire (ainsi que les maternelles à Paris).

Un volet « urgence » est mis en place pour les jeunes en grande souffrance permettant à la cellule de crise d'orienter le jeune vers l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (au service du Pr Cohen plus précisément) dans les 48h.

Outre les situations d'urgence, le programme pHARe se décline selon l'âge des enfants. Pour les plus âgés, par exemple, des séances d'éducation à la sexualité sont organisées, non pas uniquement par l'infirmier ou l'infirmière de l'établissement scolaire, mais bien par tout professeur souhaitant apporter des connaissances théoriques sur un sujet, en lien avec la matière qu'il enseigne (par exemple, la loi Veil pour le professeur d'Histoire). L'ambition est de montrer aux jeunes que ces sujets peuvent être abordés directement dans le cadre des cours auxquels ils assistent et ne sont donc pas dissociés du programme scolaire.

D'autre part, les compétences psychosociales (dites CPS), telles que l'empathie, sont particulièrement travaillées notamment avec le jeu de l'agresseur, la victime et le tiers.

Les établissements scolaires doivent nommer deux référents CPS. Cet objectif est atteint pour les collèges, bientôt atteint dans les lycées (d'ici la fin de l'année) et en cours dans les écoles. Ces référents bénéficient d'une formation concernant les CPS.

De plus, les élèves « ambassadeurs » jouent un rôle essentiel en détectant les signaux faibles de souffrance chez leurs camarades et en servant de relais auprès des adultes.

Pour toute information complémentaire, un séminaire partenarial entre l'académie de Paris, la Ville de Paris et l'Agence Régionale de Santé (ARS), est disponible via les liens suivants :

- Les compétences psychosociales : fondements d'un déploiement d'interventions efficaces auprès des enfants et des jeunes : https://pia.ac-paris.fr/portail/jcms/23406915_MediaPlus/competences-psycho-sociales-1/3-de-la-petite-enfance-a-l-adolescence-programmes-et-pratiques-a-paris
- Les compétences psychosociales au cours du développement de l'enfant à l'adolescent : apports de la psychologie : https://pia.ac-paris.fr/portail/jcms/23407037_MediaPlus/competences-psycho-sociales-2/3-de-la-petite-enfance-a-l-adolescence-programmes-et-pratiques-a-paris
- Focus sur une compétence psychosociale : L'empathie : https://pia.ac-paris.fr/portail/jcms/23407170_MediaPlus/competences-psycho-sociales-3/3-de-la-petite-enfance-a-l-adolescence-programmes-et-pratiques-a-paris

Echange avec les membres du CTS

- Demande de chiffres annuels concernant les jeunes pris en charge en urgence : la convention avec le professeur Cohen de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière a été signée en juillet 2024, il est donc trop tôt pour avoir des chiffres clés.
- Question concernant la non-orientation des jeunes vers l'Institut Montsouris ou la maison de Solenn : il y a un vrai travail avec l'Institut Montsouris mais c'est plutôt le Service d'accompagnement pédagogique à domicile (SAPAD) qui travaille avec ces deux structures. De plus, toutes les structures se connaissent et si nécessaire, des réorientations des jeunes sont possibles afin de répondre au mieux à leur besoin.
- Il serait pertinent de reprogrammer ce sujet à l'ordre du jour d'un prochain CTS dans un an, afin de suivre l'évolution du projet.

2. « **Améliorer la santé mentale des jeunes par le pair à pair : présentation de Nightline France** », par Mme Clémence Vivant, déléguée territoriale Île-de-France de Nightline

Nightline est un service d'écoute nocturne tenu par des étudiants bénévoles se donnant pour mission d'améliorer la santé mentale des étudiants et des jeunes à l'échelle individuelle et collective. Nightline Paris est créée en 2017, suivie par des antennes dans de nombreuses villes de France telles que Lyon, Toulouse, etc.

Ce service d'écoute est ouvert tous les soirs de 21h à 2h30 pour la ligne francophone et du jeudi au lundi de 20h30 à 2h30 pour la ligne anglophone. Quatre principes régissent cet accompagnement : son caractère confidentiel, anonyme, sans jugement et non directif. Un appel dure en moyenne 62 minutes à Paris (64 minutes au niveau national). En 2023-2024, à Paris, les sujets abordés lors des appels concernaient: la vie avec les autres (47,5%), la santé mentale (37,3%), la vie personnelle et le rapport à soi (31%), etc.

Le rôle d'écouter est ouvert à tous les étudiants souhaitant s'impliquer. Ils bénéficient pour cela d'une formation initiale de 32h et d'une formation en continue.

Dans la continuité de l'amélioration de la santé mentale des étudiants, le dispositif « sentinelles étudiantes » a été mis en place, en collaboration avec le Groupement d'études et de prévention du suicide (GEPS), pour les étudiants souhaitant acquérir des compétences de repérage et d'orientation de leurs pairs en détresse. Ils bénéficient d'une formation initiale de 9h dispensée par une psychologue du GEPS.

Echange avec les membres du CTS

- Question concernant des éventuelles difficultés de recrutement de bénévoles : à Paris, il n'y a pas de problème de recrutement pour la ligne francophone. Une relance de valorisation de Nightline a cependant été effectuée pour la ligne d'écoute anglophone.
- Demande concernant les financeurs de ce projet : des partenaires locaux et nationaux participent au financement de Nightline avec notamment l'ARS Ile-de-France, la région Ile-de-France, la Ville de Paris, ainsi que des universités.
- Question concernant le profil des étudiants appelants : cette qualification est actuellement en cours de traitement.

3. **« Action en santé mentale du Service de Santé Etudiante »,** par le Dr Muriel Prudhomme, directrice du Service de Santé Etudiante de l'Université Paris Cité, Panthéon-Sorbonne et Sorbonne Nouvelle

Le Service de santé étudiante (SSE) de l'Université Paris Cité, Panthéon-Sorbonne et Sorbonne Nouvelle est un service inter-universitaire rattaché à plus de 170 000 étudiants regroupés sur 5 sites : Saint-Germain (6^{ème} arr.), Grands-Moulins (13^{ème}), Nation (12^{ème}), Saint-Charles (15^{ème}) et Tolbiac (13^{ème}).

Le SSE, constitué d'une équipe pluriprofessionnelle de santé, apporte un accès aux soins de premier recours à tous les étudiants, de médecine générale, de spécialités (notamment en santé sexuelle) et en santé mentale (telle que pour les psychotraumas, etc.).

Concernant la santé mentale, 36% des étudiants déclarent avoir des troubles de santé mentale, notamment à cause de l'isolement et de la précarité financière.

Une réponse essentielle aux problématiques de santé mentale des étudiants est la Maison sport-santé universitaire (MSSU), constituée d'une « caravane du sport » (outil d'aller-vers) et de formations dispensées notamment par de futurs médecins (dans le cadre du service sanitaire). Il s'agit d'une prise en charge complémentaire pour rompre l'isolement et se sentir mieux (grâce à une meilleure gestion du stress).

En 2023-2024, 11 000 consultations ont été réalisées au SSE. On constate, chaque année, une augmentation de 15 à 20 % des demandes de prise en charge psychologique et les situations rencontrées sont de plus en plus préoccupantes, avec une hausse notable des cas impliquant un risque suicidaire nécessitant une intervention rapide.

Parallèlement, le SSE a mis en place le dispositif *Santé Psy Étudiant*, basé sur le modèle de *MonPsy* de l'Assurance Maladie, avec comme distinctions, l'absence d'avance de frais et de prescription médicale. Ce dispositif offre aux étudiants la possibilité de bénéficier de 12 consultations par an auprès de l'un des 50 psychologues conventionnés avec le SSE.

Echange avec les membres du CTS

- Question concernant une éventuelle problématique de recrutement de professionnels de santé, notamment en santé mentale : il y a en effet une problématique de recrutement de psychiatres mais tous les postes de psychologues sont pourvus.
- À titre informatif, le dispositif *MonPsy* de l'Assurance Maladie a récemment étendu son offre, passant de 8 à 12 consultations par an, pour la prise en charge de troubles psychologiques non sévères. Par ailleurs, le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2025 prévoit de supprimer l'obligation de prescription médicale pour accéder à ce dispositif.

4. « **Actions de promotion de la santé en direction des jeunes** », par Mme Charlotte Kanski, responsable de la prévention à la Ligue contre le cancer

La Ligue contre le cancer bénéficie de l'agrément national d'association éducative complémentaire de l'enseignement public délivré par le Ministère de l'Education nationale.

Une convention cadre de partenariat entre la Ligue contre le cancer et l'Education nationale a été signée le 16 décembre 2021, avec 3 axes de coopération :

- Le développement et mise à disposition de ressources et d'outils
- Le développement et mise en œuvre de programmes et d'actions de prévention
- La formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs

Les actions de promotion de la santé ont lieu durant tout le parcours scolaire des enfants.

Actions en primaire :

- **Le défi collectif de créations artistiques en éducation à la santé** (de la petite section au CM2, afin de sensibiliser dès le plus jeune âge) : l'objectif général du défi est de sensibiliser les élèves à l'adoption de comportements favorables à leur santé, en réalisant une œuvre artistique collective. Les œuvres des différentes classes sont ensuite exposées à la bibliothèque de la Cité des sciences et un prix « Ville de Paris » sera attribué à partir de 2025.
- **Les expositions, dépliants et livrets de jeux** : autour de thématiques telles que l'alimentation, le sport, le sommeil, etc.
- **L'agenda scolaire** : diffusé aux 16 000 élèves de CM2 de Paris, cet agenda porteur de messages de prévention a été créé par des enfants de CM2 eux-mêmes (prévention par les pairs).
- **L'Explo'Santé** : ce programme, expérimenté dans 5 départements, a pour double objectif l'éducation à la santé et le développement d'un environnement favorable à la santé avec notamment 10 séances d'éducation à la santé par an pour développer progressivement les compétences psychosociales.
- **Les espaces sans tabac aux abords des écoles** : afin de dénormaliser la consommation de tabac.

Actions dans le secondaire :

- **Le défi HPV** (pour les 6^e et 5^e) : il a pour objectifs de comprendre ce qu'est le virus HPV, les maladies qu'il peut engendrer et l'intérêt de la vaccination. Des actions de sensibilisation sont organisées auprès des enfants et des parents.
- **L'Explo'Tabac** : ce projet autour de la prévention du tabagisme développe une démarche interactive afin de faire réfléchir les élèves aux moyens de résister aux pressions si on leur propose de fumer.
- **Les conférences – débats** (à partir de la 4^e) : animées par des médecins oncologues et étudiants en médecine en service sanitaire.
- **L'Escape Tabac**, soutenu par l'ARS (à partir de la 3^e) : en version salle ou jeu de cartes, cet escape game créé par le Comité de Paris en partenariat avec la Cité des sciences, a pour objectif de sensibiliser les jeunes à l'arrêt du tabac.
- **L'Escape game sur l'alcool**, soutenu par l'ARS (à partir de la 3^e) : vise à donner les clefs pour organiser une soirée en limitant les risques liés à la consommation d'alcool.

IV. Clôture du Conseil Territorial de Santé

Prochaine séance du CTS : le jeudi **12 décembre** à 10h, en présentiel, sur la thématique de la **prévention**